

Loi Santé : Touraine tente de rallier les généralistes

Le gouvernement a déposé des amendements au projet de loi Santé favorisant le « virage ambulatoire ». Ils vont dans le sens du rapport Druais.

Oubliez le tiers payant généralisé. Le vrai problème, c'est l'organisation des soins de proximité sur le territoire, autour des médecins généralistes et des équipes de premier **recours**. Et ce problème va être réglé grâce à une volée de nouveaux amendements au projet de loi Santé, dont certains ont été déposés lundi soir par le gouvernement. C'est grosso modo le message que tente de faire passer le gouvernement aux médecins libéraux et aux internes de médecine générale. Ces derniers ont de nouveau manifesté ce mardi contre le texte qui est arrivé en séance plénière à l'Assemblée en fin d'après-midi.

La ministre de la Santé, Marisol Touraine, a pris au mot les représentants syndicaux des médecins, qui martèlent depuis des semaines que l'essentiel n'est pas dans la loi. « *L'enjeu aurait dû être de mettre en œuvre la stratégie nationale de santé* », a redit ce mardi Claude Leicher, président de MG France. « *Que ce projet de loi serve à quelque chose, qu'elle nous décrive ce virage ambulatoire* », a-t-il insisté. Les médecins n'ont pas envie d'attendre la grande conférence de santé, promise par Manuel Valls pour la fin de cette année ou le début de l'an prochain.

Consacrer le rôle pivot du généraliste

Le gouvernement promet en fait de traduire en amendements sept des treize recommandations formulées par Pierre-Louis Druais, dans un rapport « sur la place et le rôle de la médecine générale dans le système de santé » qui vient d'être remis à Marisol Touraine. L'exécutif va créer un chapitre intitulé « médecine générale et soins primaires », englobant le seul article 12 de la loi, qui consacre le rôle pivot du généraliste, comme médecin traitant, et comme pivot des équipes de soins de proximité.

Les « pactes territoire-santé » développés en 2012-2013 vont aussi être inscrits dans le Code de santé publique, et donc pérennisés. Lancés pour lutter contre les déserts médicaux, ils ont permis de débloquent des aides à l'installation des jeunes médecins, et de développer les maisons de santé. Un autre amendement vise à permettre aux étrangers hors Union européenne qui ont effectué en France un troisième cycle en médecine ou en pharmacie d'exercer pleinement leur métier dans l'Hexagone – pénurie oblige.

Renforcer l'articulation entre médecine de ville et hôpital

Tous les dispositifs de soins et d'accompagnement des malades vont être clairement placés sous la responsabilité du médecin traitant : c'est lui qui déclenchera la coordination des soignants autour d'une plate-forme d'appui territorial ; c'est lui qui alimentera le dossier médical partagé au moins une fois par an en synthétisant les informations.

Par ailleurs, le gouvernement compte renforcer l'articulation entre médecine de ville et hôpital. Il veut aussi créer un statut de centre ou de maison de santé universitaire, où pourraient exercer en libéral et hors de l'hôpital les médecins de CHU. Il promet également d'introduire une nouvelle disposition dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2016, afin de financer de façon pérenne l'organisation des soins de base. Les fonds d'intervention régionale, attribués par les Autorités régionales de santé, seraient fléchés vers les maisons de santé pluriprofessionnelles, et aideraient les médecins à louer des locaux ou salarier une secrétaire de cabinet.

Mais la question de la revalorisation du tarif des consultations, l'un des grands chevaux de bataille des médecins généralistes, reste, elle, en suspens. Elle sera traitée à l'automne.

Touraine à l'offensive

Faire reculer les inégalités de santé : c'est l'objectif qu'a affiché Marisol Touraine ce mardi devant le députés en début d'examen en séance plénière de son très contesté projet de loi. La ministre a fustigé l'inaction de la droite pour réduire les déséquilibres : « *Entre 2002 et 2012, ce qui restait à la charge des patients n'a cessé d'augmenter, et les déserts médicaux se sont installés* », « *le seul legs laissé à nos concitoyens, ce sont les franchises et les déremboursements* », a-t-elle critiqué.

Réaffirmant « *l'opposition frontale* » de la droite et du centre à ce texte, le chef de file des députés UMP, Christian Jacob, s'est dit, lui, « *très sceptique* » sur la capacité du gouvernement à réunir une majorité, en raison du « *mode de fonctionnement* » de Marisol Touraine.

Solveig Godeluck.

<http://www.lesechos.fr/economie-france/social/0204269274058-loi-sante-touraine-tente-de-rallier-les-generalistes-1107173.php>